



Fiche n° 40 : Risque industriel ARKEMA

<https://www.departement13.fr/uploads/delibs/POZL2.pdf>

14/12/2020



Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques des Bouches-du-Rhône (SDACR 2020)

Page 63 : Risque industriel

« *Le plus important est le site d'Arkema Saint-Menet (seuil haut) : Le scénario catastrophique majorant concerne la rupture brutale d'un wagon de chlore qui libérerait rapidement la totalité de son contenu. Cette situation entraînerait la formation et la dispersion d'un nuage toxique de chlore (Cl₂).*

L'impact s'étendrait sur un rayon de 12,6 Km englobant pratiquement tout Marseille et 19 autres communes soit environ 865 000 habitants.

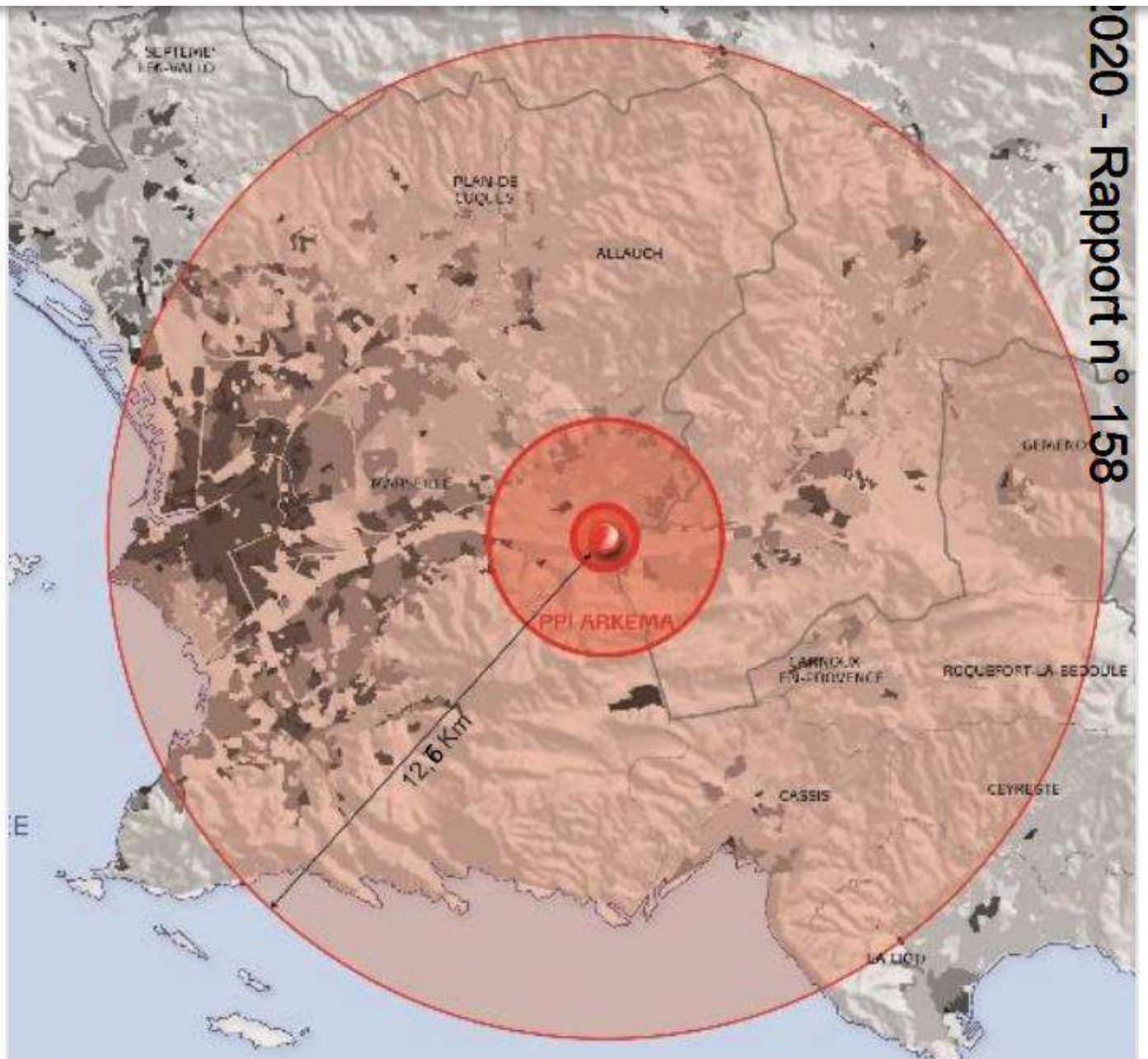
Des enjeux particulièrement sensibles Le rayon PPI du site Arkema St-Menet couvrant la quasi-totalité du territoire marseillais, près de 700 établissements scolaires et 200 crèches (ou établissements apparentés), sont exposés à ce risque industriel majeur. Chacun de ces établissements scolaires doit, à cet effet, posséder un plan particulier de mise en sûreté (PPMS), dans le but d'assurer la protection des personnes au sein de l'établissement durant la phase d'attente des secours. »

Encadré rose : ENJEUX SUR LES STRUCTURES DE COMMANDEMENT ET DE GESTION DE CRISE

« *Au-delà des enjeux liés à la population sur les 20 communes concernées, il est à noter que le scénario majorant aurait un impact sur les principales structures de gestion de crise que sont la préfecture (COD), la préfecture de police, le CODIS, le COSSIM, le PC SAMU, le COZ, la salle de commandement de la DDSP (CIC), le CORG, l'ARS et l'EFS. **Devant un tel scénario (S3, rupture d'un wagon de chlore), les SIS seront confrontés à un impossible opérationnel (inadéquation besoins/moyens).*** »

Encadré jaune : Arkema Saint Menet :

- Classement : SEVESO seuil haut toxique
- Effectif : 300 personnes
- Activité : Fabrication de l'acide amino-11 undécanoïque et des coproduits.
- Produits dangereux utilisés : Chlore (Cl₂), Brome (Br₂) et Ammoniac (NH₃)
- Périmètres de danger du PPI : 800 m, 3 Km et 12,6 Km 20 communes concernées : Marseille, Aubagne, Roquevaire, La Ciotat, Cadolive, Auriol, Gémenos, Roquefort-la-Bédoule, Peypin, Carnoux-en-Provence, Ceyreste, Plan-de-Cuques, la Penne-sur-Huveaune, Allauch, Saint-Savournin, la Destrousse, Cassis, Mimet, Simiane-Collongue, Septèmes-les-Vallons
- Population impactée : Environ 865 000 habitants
- ERP concernés: > 2000 dont environ 800 type R (enseignement) et 111 type U (soins)
- Plans existants : ORSEC PPI (08/04/2019), POI (15 avril 2017), PPRT (04/11/2013), plan d'intervention BMPM (01/09/2016)



Sources de données : PPI ARKEMA EN COURS DE RÉVISION
- DONNÉES PROVISOIRES, PPI STOGAZ et TOTAL FRANCE
DENSITÉ D'HABITANTS : IRIS INSEE / OCSOL 2006 CRIGE PACA
Réalisation : Agam - janvier 2013

